



Prêt étudiant contracté par non-étudiant

Par **RomainMin**, le **20/03/2011** à **17:18**

Bonjour ExperaToo,rrnrJ'ai fais plusieurs prêts étudiants dans deux établissement bancaires français ces dernières années avant mon diplôme.rrnrJ'ai eu mon diplôme en Aout 2010, et l'une des deux banques m'a proposé de racheter la totalité de mes crédits (un prêt étudiant chez eux et un autre prêt étudiant dans l'autre banque).rrnrAlors que je ne suis plus étudiant, mais à la recherche d'emploi (et en Intérim), ils m'ont fait contracter un prêt étudiant (je n'aurais de toute façon pas accepter un prêt avec des taux élevés).rrnrLe prêt est passé il y a quelques semaines et je me demande désormais si c'était bien légale de la part de ma banque de me faire un prêt étudiant alors que je ne suis plus du tout étudiant.rrnrMerci de me dire si vous savez si la banque a commis ou non une erreur. rrnrTrès Cordialement,rn- Romain M.